

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 17 novembre 1873

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 4 p. (79r, 80r, 81v, 82r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 17 novembre 1873, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (14)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47499>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 novembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur l'expertise des biens de la communauté : Esther Lemaire cherche les moyens de créer de nouveaux embarras alors que l'expertise touche à sa fin. Sur l'affaire Boucher et Cie : Godin envoie à Cresson des documents relatifs à l'expertise.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Barbedienne, Ferdinand \(1810-1892\)](#)
- [Boucher et Cie](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 17 juill 93 79

Cher Monsieur Gresson,

Je viens solliciter vos conseils
sur une question concernant
M^{me} Godin qui semble
vouloir, au moment où
l'expertise touche à sa fin,
chercher les moyens de ^{m'éviter}
de nouveaux embarras.

Vous remarquerez que j'ai
du avoir cette année des
emplois de bureau presque
en permanence occupés
à faire les travaux que les
experts demandaient. C'est
le résultat de ces travaux
que M^{me} Godin voudrait se
faire remettre.

Qui ai-je à faire en cette
circonstance ?

Je vous fais passer
comme papiers d'affaires
les documents produits au
cours de l'expertise de mon
affaire en contrefaçon ;
cela comprend les 3 notes
que j'ai remises aux
experts, les réponses faites
par Boucher et ses obser-
vations sur les procès-
verbaux préparés par
l'avocé au sujet des réunions
des experts.

J'envoie la lettre
de M. Bisserand qui
demande une réponse au
sujet de ces observations,
réponse que je vous prie
de lui faire, car je n'ai
guère l'esprit à cela.

Vous lui ferez donc en
même temps le renvoi
de la pièce signifiée
contenant ces observations
J'attendrai votre réponse
au sujet de M^e Godin
et au besoin j'irai en
conférence avec vous si vous
me le demandez.

Je ne crois pouvoir mieux
faire que de vous envoier la
copie de la lettre des experts
et celle de M^e Grebel pour
vous éclairer sur cette affaire.

Veuillez agréer cher
monsieur mes meilleures
sentiments.

Godin

P.S. Je dois vous faire observer q
je me suis rendu aux experts

pour leurs expériences
d'ingénierie chez M.
Barbedienne et que
jusqu'à ce jour ces Messieurs
ne m'ont rien demandé, ni
m'ont fait dire. Il me semble
qu'ils vont faire leur
rapport et le déposer sans
nouvelle intervention des
parties.